

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La France serait seule dans la bagarre d'extermination ou l'on voudrait la pousser. Aux citoyens, aux paysans de dire s'ils veulent que notre pays soit anéanti pour le salut du Front Populaire espagnol et pour la gloire du nôtre !

Heureusement, il y a des gens qui veulent !..

Nous avons lu avec plaisir dans l'Humanité du 23 août que, sous la conduite des secrétaires du Syndicat des métaux, une délégation envoyée par les ouvriers des usines où l'on fabrique le matériel de guerre a rendu visite au président du Conseil. Des ouvriers d'Etat qui vont causer avec leur patron, cela n'a rien que de très naturel. Et si nous signalons cette démarche, c'est parce que, nous dit l'Humanité, elle avait pour but « d'attirer l'attention du ministère sur les événements actuels d'Espagne. »

Ah ! diable ! Je pense à la surprise de M. Léon Blum apprenant ainsi par le hasard d'une visite inopinée qu'il se passe quelque chose en Espagne. Nous voulons croire qu'il aura vivement remercié ses aimables visiteurs de s'être ainsi dérangés tout exprès pour le mettre au courant d'un événement que, sans eux, il n'aurait peut-être jamais connu !

Plansanterie à part, nous trouvons là un des nombreux exemples de la pression faite sur le gouvernement, sous l'influence de meneurs qui poussent la France à l'intervention.

Ces meneurs ne sont rien moins que des fauteurs de guerre. Par eux, la paix est en péril et c'est contre eux qu'il faut lutter pour la défendre, en s'efforçant d'atteindre ce qui peut rester de saine raison dans l'esprit des Français qu'aveugle la passion partisane et de faire vibrer ce qui subsiste dans leur cœur d'humaine sensibilité.

Notre confrère, la Dépêche, dans un tout récent numéro définissait la situation de la manière la plus précise et la plus nette. Nous reproduisons avec plaisir l'extrait suivant d'un article où elle montrait vers quelle irréparable catastrophe on essaye d'entraîner le monde :

« On dira et, en droit, on aura raison de le dire, qu'il est normal d'aider le gouvernement légal de Madrid. Personne ne peut nous en faire grief. Il n'y a pas de risque à courir... »

« Si ! Il y a un risque et, ce risque, c'est la guerre ! »

« Et nous ne savons vraiment pas quelle passion politique ou partisane aveugle ceux qui, chez nous, refusent de s'en rendre compte, ceux qui ne s'aperçoivent point que le gouvernement français, en dépit de toutes les critiques, de toutes les attaques insensées, qui ne sont exploitées que par les adversaires de la paix, épargne à notre pays, à l'Europe même, l'horrible risque de guerre. »

« Ne réalise-t-on point que des gouvernements étrangers n'attendent que l'instant où le gouvernement français annoncera qu'il ravaille en armes et en munitions le gouvernement de Madrid pour précher on ne sait quelle croisade des régimes « d'ordre » contre les « régimes de désordre » ? »

La justice, la pitié, l'intelligence, la raison, tout ce qu'il y a de noble et de grand dans l'esprit humain proteste contre la politique de folie sanguinaire où l'on voudrait pousser notre gouvernement. Politique de bouchers et de bourreaux qui ferait de notre civilisation un immense tas de décombres ! Bêtise ou férocité, on ne sait à quoi s'en prendre !.. Mais comme l'écrivit l'Ere Nouvelle, nous voulons croire que les partisans de cette politique sont plutôt « malades du jugement. »

Quelquefois, ils invoquent contre la conduite officielle du ministère (composé pourtant de leurs amis, de leurs « délégués » au pouvoir) ce qu'ils appellent le prestige des pays démocratiques aux yeux des petites nations. Ils s'abritent derrière ces formules pour se masquer à eux-mêmes ou pour dissimuler aux autres les

effroyables conséquences des actes qu'ils exigent.

Prestige des pays démocratiques, disent-ils. Mais c'est à leur anéantissement qu'ils les enverraient. Ignorant-ils donc ou feignent-ils d'ignorer ce qui se passerait ? L'Ere Nouvelle, directement inspirée, on le sait, par Edouard Herriot, bien placé pour être renseigné, le leur dit en termes clairs. Nous tenons à reproduire ce passage significatif de son dernier article :

« Dans le conflit où leur folie nous entrainerait, un conflit dont l'horreur dépasserait tout ce qu'on a connu et même tout ce qu'on peut imaginer, l'Angleterre et la Belgique — qui n'ont pas perdu la raison — ne s'engageraient pas ! Cela, on le sait. Les brouillons et les fous eux-mêmes n'ont pas le droit de dire qu'ils n'en savent rien. C'est un fait. »

« Et les petites nations, toutes pacifiques, sont reconnaissantes à la France de travailler sans relâche à la protection de l'ordre européen « plus que jamais menacé ! »

Oui, La France serait seule dans cette bagarre d'extermination ! Car ce ne sont pas les miliciens du « Front populaire » qui viendraient la défendre sur le Rhin et sur les Alpes ! Il reste à savoir si les citoyens et les paysans de France, à qui incomberait cette tâche, sont disposés à admettre que notre pays soit anéanti pour le salut du Front populaire espagnol et pour la gloire du nôtre.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Retour en arrière

A propos du voyage si important que le généralissime Gamelin vient de faire en Pologne, on évoque des souvenirs. Nous devons le suivre à notre confrère François de Tesson, actuellement égaré au ministère comme sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

François de Tesson fut un ami personnel du maréchal Joffre et il a promis de publier des « Mémoires » sur le fameux G.Q.G. de la Guerre. En attendant, nous lui avons entendu raconter cette anecdote mélancolique et touchante :

Lorsque, en 1917, le généralissime fut limogé, il réunit à Chantilly ses principaux collaborateurs parmi lesquels le colonel Gamelin, ancien commandant de chasseurs alpins, et le bras droit de Joffre ou G.Q.G. Le maréchal avait le droit de garder à ses côtés trois officiers d'ordonnance. Il prononça quelques mois d'adieu, très émus, puis, s'adressant à ses officiers, il leur demanda :

« Quels sont ceux d'entre vous qui désirent me suivre dans ma retraite ? Je vous prévient que je ne pourrai en emmener que trois ! »

Hélas ! Une seule main se leva ; celle du commandant Thouzelier, vieux officier d'infanterie, modeste et bon, sans ambition, et doté de quelque fortune personnelle. Joffre eut un froncement de sourcils et, sans doute, allait-il prononcer des paroles amères qui auraient contribué à augmenter encore la gêne, lorsque le colonel Gamelin fit doucement :

« Monsieur le maréchal, il ne faut pas juger mal ceux d'entre nous qui ont leur carrière à faire. »

La franchise de l'eau, le ton discret dont il était fait, touchèrent le maréchal qui approuva d'un signe de tête, les traits enfin éclairés. Tout le monde se retira, puis Joffre bourra affectueusement les côtes du commandant qui lui restait fidèle et grommela :

« Toujours aussi bête, mon pauvre Thouzelier ! »

— Toujours, sourit l'officier.

FRANCE ET ROUMANIE

M. Jules Maniu, ancien président du conseil et l'un des chefs les plus influents du parti national-paysan a réaffirmé, dans un discours prononcé en Transylvanie, la nécessité pour la Roumanie de continuer à collaborer avec la France, l'Angleterre et les Etats de la Petite-Entente qui sont pour le respect des traités et la défense de la paix.

« Ceux, et-il dit, qui tentent de nous éloigner de ces pays pour nous amener à conclure une alliance avec l'Allemagne révisionniste, sont dépourvus du sens des réalités, ou sont des traîtres. »

Informations

Des scènes de pillage à Lille

Les ouvriers des raffineries et sucreries Beghin, à Thumeries, au nombre de 1.600 qui s'étaient mis en grève vendredi soir, ont passé la nuit dans l'usine. Samedi matin, des incidents assez sérieux se sont produits. Des groupes de grévistes se sont rendus dans les maisons des ouvriers non syndiqués ou adhérents aux syndicats libres.

Après avoir houspillé les occupants, ils ont saccagé le mobilier et la literie, qu'ils ont jetés par les fenêtres.

Des renforts de gendarmerie ont été demandés d'urgence.

Plan français de neutralité

Le gouvernement britannique a chargé ses représentants diplomatiques à Berlin et à Madrid d'insister auprès des gouvernements allemand et espagnol pour que soit réglé le plus rapidement possible l'incident du « Kamerun », afin de ne pas retarder davantage l'adhésion de l'Allemagne à la proposition française de neutralité dans les affaires d'Espagne.

En Allemagne

D'après certains bruits, le chancelier Hitler aurait l'intention de réunir à très bref délai le Reichstag.

Au cours de cette séance, Hitler préciserait l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la Russie des Soviets, soulignerait l'importance du réarmement de l'armée rouge et annoncerait la décision prise par le gouvernement de porter de un an à deux ans la durée du service militaire dans l'infanterie allemande.

En Espagne

L'envoyé spécial du journal « Ahora », sur le front de Cordoue, télégraphie qu'après une lutte meurtrière de 12 heures, les forces gouvernementales ont occupé le village de Los Villares et le sommet du mont Muriano, qui domine la ville de Cordoue.

Le journal « El Socialista » déclare que les rebelles de Cordoue ont tenté une sortie à travers les positions des troupes gouvernementales qui encerclent la ville. Notre victoire a été complète, ajoute-t-il. Nous n'étions que douze blessés et trois morts, entre autres le capitaine Calvo, qui se conduisit brillamment.

Communiqué des rebelles

Radio-Séville confirme que les troupes nationalistes se sont emparées de Zarauz, coupant ainsi les communications des gouvernementaux entre Bilbao et Saint-Sébastien.

Radio-Cadix a annoncé samedi soir qu'une nouvelle attaque des gouvernementaux contre Oviédo avait été repoussée.

Malaga bombardée

Des avions rebelles ont bombardé samedi après-midi Malaga, sur laquelle ils ont lâché de nombreuses bombes incendiaires, l'une d'elles est tombée sur un dépôt contenant de grandes quantités de pétrole qui a pris feu.

La guerre sera longue

M. Girál, président du conseil, parlant à un journaliste, a déclaré : « D'ici 15 à 20 jours, des faits décisifs se sont produits, mais la guerre de guérilla pourra durer encore des mois. »

Tous les dégâts produits aux propriétés étrangères seront dédommages.

Navire anglais arrêté

Le vapeur britannique « Gibel-Zerjon », qui assure le transport des passagers et des marchandises entre Gibraltar et le Maroc, a été arrêté en haute mer par un navire de guerre gouvernemental espagnol.

Les autorités navales de Gibraltar ont déclaré que les officiers espagnols avaient croisé le bateau de fond en comble. Les autorités navales ont envoyé le croiseur britannique « Repulse » et plusieurs destroyers en direction de Méhilla, afin d'empêcher toute action de la part du bâtiment espagnol qui a arraisonné le « Gibel-Zerjon ».

Les terroristes russes

Dans le procès des trotskistes-zinovievistes, le procureur a réclamé la peine de mort pour tous les accusés, qui sont au nombre de seize.

La salle a accueilli cette demande par des applaudissements que le président n'a pas interrompus. Les accusés n'ont manifesté aucune réaction.

Après la guerre du Chaco

La conférence pour la paix du Chaco a rédigé son procès-verbal. Ce procès-verbal prévoit la remise au Paraguay d'une somme de 2 millions 400.000 piastres, à titre d'indemnité pour ses prisonniers.

L'ordre règne en Portugal

Les bruits qui ont couru à l'étranger selon lesquels des désordres auraient éclaté au Portugal sont dénués de tout fondement.

L'ordre le plus absolu règne dans tout le pays.

EN PEU DE MOTS...

— On a embarqué à Cherbourg, samedi, sur l'« Europa », en partance pour New-York, 51 caisses d'or pesant 2.740 kilos et d'une valeur globale de 45 millions de francs.

— Les crémières, épicières, fruitières, marchands de volailles et marchands de poissons du centre de Paris protestent contre la fermeture de leurs magasins un autre jour que le dimanche.

— Un violent tremblement de terre a été ressenti dans la nuit de samedi à dimanche dans l'Ile Formose. Il y aurait 30 tués et une centaine de blessés. Plus de 100 maisons se sont écroulées. 200 bâtiments sont partiellement détruits.

— Des fêtes sont organisées par l'Académie de Maçon pour fêter le centenaire de « Jocelyn », de Lamartine. Elles auront lieu les 5 et 6 septembre. MM. Henri Bordeaux et Georges Lecomte, de l'Académie française y assisteront.

— Trois cents ouvriers, occupant depuis 3 jours, une mine de charbon à Mala Dombrowka, ont commencé la grève de la faim.

— A Sarasota, 13 pêcheurs ont lutté pendant 15 heures, avant de pouvoir le vaincre, un poisson « diable » de 5 tonnes, au large des côtes de la Floride. L'animal entraîna deux bateaux pendant des milles au cours de la lutte.

NOS ÉCHOS

Pessimisme.

En dépit de sa prodigieuse vitalité, pendant les derniers temps de sa carrière, Charles Benoist commençait à se laisser gagner par le pessimisme. Fin 1935, il citait mélancoliquement la parole de Montesquieu :

« Lorsque dans un gouvernement en parlant de la chose publique, chacun dit : « Que m'importe ! » la chose publique est perdue ! »

Moraliste traditionaliste, il aurait pu écrire un recueil de pensées pleines de sagesse. C'est lui qui, à propos d'un homme d'Etat d'extrême-gauche que les gens de droite ont vu volontiers d'éloigner pour sa subtilité intellectuelle et sa haute culture, disait avec ironie :

« On aime les gens pour le bien qu'ils font. On les considère pour le mal qu'ils peuvent faire ! »

Après un discours de M. Stanley Baldwin, il y a cinq ou six ans, où le Premier anglais avait célébré le pacifisme du peuple français, Charles Benoist disait :

— M. Baldwin reconnaît que nous aimons la paix autant et plus qu'aucun autre peuple en Europe, mais nous la payons beaucoup plus cher, il y a des gens qui ne savent pas marchander ! »

On est logique...

On n'en ramènera pas au Trésor anglais pour ce qui est de la logique, c'est moi qui vous le dis.

Il y avait un ancien combattant qui touchait depuis la guerre une pension pour une blessure qu'il avait reçue à la cheville.

Or, l'autre jour, l'ancien combattant roule sous un auto. Chirurgien, consultations. On coupe la jambe.

C'était celle qui avait été blessée à la guerre.

Alors, le Trésor britannique, considérant qu'une jambe coupée n'a plus de cheville et ne peut donc avoir une cheville endommagée... a supprimé la pension.

Souplesse diplomatique.

Il s'agit de M. von Ribbentrop qui vient d'être nommé ambassadeur d'Allemagne à Londres. On l'estimera à sa valeur vraie en songeant qu'il fut, au lendemain de la guerre, socialiste cent pour cent, prêt à toutes les fantaisies révolutionnaires, que pendant le pusch Kapp il combattit dans les rangs des monarchistes et que, lorsqu'il adhéra au national-socialisme, ce fut sur les conseils insistants de son ami, de son très cher ami Roehm !

Il faut une belle souplesse pour avoir réussi tant de réajustements sans attraper de tours de reins !

Echange de politesses.

Chaque année, pendant les vacances, les cambrioleurs profitent de l'absence des locataires pour opérer dans les villas de la banlieue parisienne. Aussi les

La vallée du Célé de Cabrerets à Marcilhac

Voici le texte de la causerie faite par Ernest Lafon, au micro de Toulouse-Pyrénées, le 27 juillet 1936 :

Il existe un Syndicat d'Initiative groupant la région de Cabrerets, Marcilhac, Cajarc et St-Cirq-Lapopie qui ne craint pas de s'affubler d'un titre très suggestif : « Le cœur du Quercy », titre qui va d'ailleurs comme un gant à son pittoresque domaine.

Convenons spontanément que les dirigeants de ce syndicat ont eu du flair en invitant les touristes à boucler cette boucle qui s'amorce à Conduché, en pénétrant dans cette vallée du Célé, affluent du Lot, aux courants nerveux et cascadeurs.

Aussi fraîches que scintillantes, les eaux du Célé, venant de 110 kilomètres, des flancs du Cantal, ont patiemment creusé cette gorge étroite et profonde, tourmentée de circuits, cabossée de forteresses de rocs vifs où s'agrippe sur des crânes chauves la maigre végétation caussenarde.

Nous abordons ainsi un triomphal défilé, fuyant dans un sauvage et impressionnant silence, entre les majestueux profils rupestres escarpés, s'élevant dans un cañon resserré, épousant les serpenements du ruisseau.

Sous les rayons du soleil accrochés aux parois qui nous écrasent, miroite une chaîne de couleurs où le bleu du manganèse, les nervures d'argileux jaunés d'ocre, le brun rouillé des grès ferrugineux et le blanc cratérisé sont broyés sur une gigantesque palette avec la gamme de tous les verts depuis ceux des chênes rabougrés des cimes jusqu'aux verts glauques des autres jalonnant les berges du ruisseau.

Le regard y peut sublimer toutes sortes d'images dans le farouche rictus des sauvages et tragiques encochenements qui nous dominent pour retrouver sa sérénité dans les coins élégiaques où la vallée coquettement se mire dans la lumière de ses eaux.

Tout à coup, la sentinelle avancée de Cabrerets, ce donjon du manoir de Biron, semble nourrir le dessein de nous barrer la route, comme il surveillait jadis le passage des routiers. C'est robuste et grosse tour à machicoulis date du XV^e siècle et s'étonne, sans doute, d'être le muet témoin de notre époque de vertigineuse vitesse, où les corbeaux s'enfuient devant les appels des klaxons.

Dans l'harmonie de ses lignes, la sérénité de sa terrasse, la fantaisie de ses murs et de ses tourelles ; dans l'élégance de son décor, ce château, passé des Gantaud-Biron aux Murat, pour devenir la propriété de Mlle de Gouvion St-Cyr, reste hanté par la légende où les bonnes gens du village ont cru, dans un croisement de lune, apercevoir l'ombre du maréchal de Biron, décapité comme traître à son roi, promener son spectre derrière les créneaux.

En face et en amont, le ciel jette sur le coteau, au nom si expressif de « Roche courbe », l'irradiation de sa lumière. De pauvres masures s'y blottissent peu à peu, dans l'ombre d'une falaise, désespérément accrochées, dans un effort surhumain, pour ne pas dégringoler dans le vide, évoquant un village troglodyte que couronne « le Château du Diable », dans un chaos de murailles qui constituerait jadis l'impénétrable forteresse où se réfugièrent les indigènes traqués par les invasions sarrasines ou anglaises.

Entre ces deux bastions avancés, le vallon de la Sagne a permis au bourg moderne de Cabrerets de s'installer confortablement autour d'une place ombragée, tandis que le long de la route touristique s'ouvrent magasins et restaurants qui sont l'appréciable ressource locale depuis que ce village ignoré a été cité à l'ordre du jour par la curiosité de sa grotte préhistorique de Pech-Merle.

En suivant le bas du village, où les treilles et les rosiers grimpaient indolents les charmes fleuris, le touriste n'hésite pas à s'asseoir à l'une de ces engageantes tables où les mets exquis confondent leur arôme aux délicates senteurs des menthes et du romarin des berges du ruisseau.

Si bien que peut-on reprendre l'imagée description d'un auteur local, M. Emile Coignard, descendu à Cabrerets : « Ces écrevisses empourprées ont vraiment l'air de se débattre dans le ruisseau. »

Entre ces deux bastions avancés, le vallon de la Sagne a permis au bourg moderne de Cabrerets de s'installer confortablement autour d'une place ombragée, tandis que le long de la route touristique s'ouvrent magasins et restaurants qui sont l'appréciable ressource locale depuis que ce village ignoré a été cité à l'ordre du jour par la curiosité de sa grotte préhistorique de Pech-Merle.

En suivant le bas du village, où les treilles et les rosiers grimpaient indolents les charmes fleuris, le touriste n'hésite pas à s'asseoir à l'une de ces engageantes tables où les mets exquis confondent leur arôme aux délicates senteurs des menthes et du romarin des berges du ruisseau.

Si bien que peut-on reprendre l'imagée description d'un auteur local, M. Emile Coignard, descendu à Cabrerets : « Ces écrevisses empourprées ont vraiment l'air de se débattre dans le ruisseau. »

Entre ces deux bastions avancés, le vallon de la Sagne a permis au bourg moderne de Cabrerets de s'installer confortablement autour d'une place ombragée, tandis que le long de la route touristique s'ouvrent magasins et restaurants qui sont l'appréciable ressource locale depuis que ce village ignoré a été cité à l'ordre du jour par la curiosité de sa grotte préhistorique de Pech-Merle.

En suivant le bas du village, où les treilles et les rosiers grimpaient indolents les charmes fleuris, le touriste n'hésite pas à s'asseoir à l'une de ces engageantes tables où les mets exquis confondent leur arôme aux délicates senteurs des menthes et du romarin des berges du ruisseau.

Si bien que peut-on reprendre l'imagée description d'un auteur local, M. Emile Coignard, descendu à Cabrerets : « Ces écrevisses empourprées ont vraiment l'air de se débattre dans le ruisseau. »

Entre ces deux bastions avancés, le vallon de la Sagne a permis au bourg moderne de Cabrerets de s'installer confortablement autour d'une place ombragée, tandis que le long de la route touristique s'ouvrent magasins et restaurants qui sont l'appréciable ressource locale depuis que ce village ignoré a été cité à l'ordre du jour par la curiosité de sa grotte préhistorique de Pech-Merle.

En suivant le bas du village, où les treilles et les rosiers grimpaient indolents les charmes fleuris, le touriste n'hésite pas à s'asseoir à l'une de ces engageantes tables où les mets exquis confondent leur arôme aux délicates senteurs des menthes et du romarin des berges du ruisseau.

ment grand air dans leur robe cardinale, parfumée de laurier, de thym et de ciboulette et d'estragon. Mais je ne sais rien de plus friand que ces truites qui, du fond de la Sagne où elles dorment dans un rayon de soleil, sont venues s'offrir à nous, toutes dorées, sur un lit de persil, asperge et petits pois, grillades et friandeaux, une dodine de canard à se mettre à genoux, un pâté de foie gras qui exhalait suavement son âme truffée... »

Est-il donc vrai qu'on n'a plus le temps de manger sur cette terre et que la cuisine y est devenue détestable. Ce n'est pas le cas dans ce beau coin de vieille France que réalise Cabrerets.

C'est une localité qui vous offre encore une grotte préhistorique de choix. Autant le Louvre résume à Paris l'art pictural des temps modernes, autant la grotte de Pech-Merle donne son éloquent réplique comme préface de l'art préhistorique, d'un art qui vit proprement chez lui et qui ne saurait être arraché à son berceau sans tomber dans l'impondérable poussière comme tombe un cadavre exhumé d'un cercueil.

Le temple de la préhistoire qui, pour n'être pas inviolable, doit rester sacré à des mains sacrilèges, nous le devons à la tenace persévérance de l'abbé Lemozy dont la vocation paléontologique guidée ici par le flair d'un enfant, le jeune David, devait révéler l'un des plus magnifiques fleurons de la couronne de la préhistoire.

Dissimulé dans les frondaisons du coteau où l'on n'accède que par une route aux capricieux lacets, voici le spacieux escalier qui vous attire vers ces portes métalliques géantes évoquant une entrée chez Pluton.

Quitte la lumière du soleil pour entrer dans le domaine des ombres, un guide vous conduira vers la salle de l'ossuaire où est délimité ce cimetière des ours, en raison du nombre effrayant de crânes et de mâchoires et d'ossements d'ours et d'autres carnassiers dont on voit encore les grillures sur le pourtour.

Plusieurs corps d'ours décapités y sont ensevelis et ajoutent un détail qui permet d'évoquer les rites d'une conjuration. Les crânes examinés et identifiés sont de l'espèce des grands ours des cavernes dont le type se retrouve en particulier, dans les cavernes arigiennes.

Je ne puis m'attarder, chers auditeurs, à vous décrire en détail ce temple de la préhistoire qui exigeraient une causerie à lui seul ; je ne puis que le signaler en remontant le Célé et vous faire part des mes impressions au retour à la lumière :

Nous rendons hommage aux artistes qui ont laissé après des milliers d'années un témoignage si subtil d'une rituelle magie dont le culte de la chasse symbolisa le premier souci de défense de l'homme des cavernes contre la bête sauvage.

Nous emportons l'impression d'un mystérieux contact avec l'ancêtre de la préhistoire ? Si nous étions tentés de croire que tout ce qui s'arrête, tout ce qui ne progresse pas est voué à la mort, une visite au temple de Pech-Merle, nous infligerait ce cruel démenti car, ici, rien ne progresse et tout survit...

Le temps presse, remontons en autocars, chers auditeurs et continuons notre route à travers ces étroits et sauvages cañons.

Marcilhac apparaît comme une oasis de verdure entourée de collines en harmonie avec cette lumière toute quercynoise qui les irradie et dont les rayons d'été incendient les rocs à vif des farouches falaises.

C'est un paysage qui retient et qui enchante parmi tant d'ombages qui dissimulent les eaux vives, toujours fraîches et riantes du Célé.

Il faut pénétrer dans Marcilhac, se diriger vers l'église pour comprendre cette fantastique masse qui révèle le témoignage de l'ancienne abbaye dont il ne reste plus que des ruines.

Planté comme une coquille au milieu du bourg, le clocher de Marcilhac domine nettement de sa quadrangulaire sveltesse, les maisons accouées sous son séculaire prestige, datant du XV^e siècle. Le tourisme qui aime les vieilles églises mousses, les murs lézardés doit s'arrêter à Marcilhac.

Chronique du Lot

La vallée du Célé de Gabrerets à Marcilhac

(Suite de l'article de 1^{re} page)

Sans doute, la rue principale est en coquetterie avec les nécessités modernes, les maisons y sont avenantes et le commerce local y soigne ses crépits. L'habitant a progressé et exige du confort. On sent qu'il ne se contente plus des sabots rustiques de ses ancêtres. Les jeunes filles ont relégué au fond des mandes les costumes archaïques des mères-grands. Elles ont les cheveux coupés et tout cela contraste avec le merveilleux site qu'a taraboté le progrès.

Après avoir pillé les pierres millénaires de l'ancienne abbaye, les habitants ont tout de même fini par comprendre qu'ils avaient intérêt à protéger ce qu'il en reste. Ces ruines mutilées ont grand air et les peintres savent tous les effets de lumière aux différentes heures du jour, sur ces pans de murs ébréchés, fendus d'ogives, rehaussés de nervures et de chapiteaux éponés par le lierre. Tant aux heures matinales qu'au crépuscule, on y jouit de délicieuses irradiations.

Au centre d'un carrefour, les grands arceaux romans nus et soulagés de leurs voussures ménagent une impressionnante entrée dans l'église qui paraît bien minuscule à côté de ce qui existait jadis. Elle n'en vaut pas moins une visite pour y admirer les quatre panneaux en bois ou sont sculptés en relief la scène du jardin des oliviers, le lavement des pieds, le baiser de Judas et la scène eucharistique.

Six autres panneaux dans l'abside racontent la vie de la Vierge et sont des bois traités en toute perfection.

Au milieu de ces ruines où l'on respire l'air étonné d'une célèbre abbaye revois un moment le désespérant passé :

Nous sommes ici sur les lieux de la plus importante abbaye du Quercy après celle de Moissac. Si l'on veut bien imaginer que Pallade II, archevêque de Bourges, vint s'y cacher pour échapper à la persécution des Wisigoths et qu'il mourut au monastère de Marcilhac, en 461, on peut dire combien de siècles nous contemplent.

Ce fut une abbaye de bénédictins sensibles aux belles décorations sculpturales si l'on s'en rapporte aux beaux chapiteaux qui ornent encore la salle capitulaire.

Les abbés de Marcilhac exploitaient les bénéfices du pèlerinage de Rocamadour quand l'abbé de Tulle peu scrupuleux, sans doute, les en déposséda et s'octroya la possession du saint lieu de la Vierge noire pour augmenter ses considérables prébendes. Les moines de Marcilhac eurent beau élever leurs protestations jusqu'à Rome, l'usurpateur se moqua de leur douleur.

Toutes les juridictions et garda Rocamadour. La Guerre de Cent ans n'épargna pas Marcilhac dont l'abbaye faillit sombrer dans la tourmente alors qu'elle ne comptait plus qu'une vingtaine de moines pour assurer les bien fondées responsabilités de l'exploitation d'un domaine considérable, pillé, saccagé et privé de ses colons morts de misère.

C'est la grande maison des Hébrard de Saint-Sulpice qui devait relever ce monastère au XV^e siècle. Comme un membre de cette puissante famille était de droit l'abbé mitré de Marcilhac, il s'ouvrit une nouvelle ère de prospérité jusqu'au moment où les Huguenots de Montgomery brûlèrent le monastère dont il ne reste plus qu'une partie de l'église.

De ces murs pantelants émanent la tristesse et la désespérance. Ils attestent toutefois la prame de tout un passé, le labeur de siècle en siècle, le lien de générations disparues et de celles qui suivront, séparées par des buts bien différents. Si bien que le nouveau Marcilhac s'écarte de plus en plus de la sépulture éteinte de ses ruines et va afficher sur la route sa coquetterie.

N'abandonnons pas ces lieux sans jeter un coup d'œil sur ce taudis pompeusement qualifié de « Maison du Roy ». Bien que classée comme maison historique, cette construction titube sur ses poutres et l'Etat fera bien d'assurer à cette respectable aïeule de solides béquilles.

Nous regagnons le pont par un mail ombragé qui côtoie l'onde du Célé, musante et babillante, avant d'engouffrer sous les arcades. Et nous quittons Marcilhac avec le regret de n'avoir pas visité la célèbre grotte du Robinet d'où par les soins de Catherine de Médicis, partit un chargement de stalactites destinées à orner la belle fontaine du Luxembourg.

N'empêche qu'une localité qui garde de tels vestiges d'une célèbre abbaye s'honore d'une bien esthétique originalité qui commande l'arrêt du touriste et de tous les amis des arts.

C'est au moins en partie ce qui explique la vogue de plus en plus intense de ces excursions dans la vallée du Célé, en remontant vers Rocamadour et Padirac, qu'organiseront à jet continu toutes les sociétés toulousaines et d'autre origine quand il s'agit de ces sorties en commun qui font époque dans nos souvenirs.

Et parmi vous, chers auditeurs, il y en a sûrement un certain nombre qui viennent de revivre avec moi ce quart d'heure d'évocation d'une émouvante excursion d'où l'on rentre obsédé par la filanique vision des encoffrements rocheux de l'une des plus pittoresques vallées de France et par la splendide frénésie des grottes et des ruines médiévales, d'une civilisation évanouie.

Ernest LAFON.

EDEN

JEUDI, SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)
Jim GÉRARD et Jeanne BOITEL

DANS

une charmante comédie

Le Grillon

L'Hygiène Générale dans la Lutte Antituberculeuse

Depuis vingt ans que la loi Léon-Bourgeois est appliquée, depuis un demi-siècle environ que la lutte antituberculeuse est entreprise à grands frais, tous ceux qui savent observer et qui réfléchissent sont littéralement atterrés en constatant les médiocres résultats obtenus. Les sommes considérables dépensées en dispensaires, préventoriums, sanatoriums, n'ont pas empêché que la tuberculose reste la maladie qui cause le plus de décès en France.

M. Auguste Lumière, le grand savant, a réduit à de justes proportions le rôle de la contagion dans la propagation de la tuberculose et démontré, avec de solides arguments, que l'on avait fait fausse route et gaspillé inutilement, dans une lutte chimérique, les ressources de notre pays.

Le mal vient de ce que l'on a voulu séparer la lutte antituberculeuse de l'hygiène générale, ne voir que le bacille et la contagion dans l'étiologie de la tuberculose, et faire fi des causes dites secondaires qui jouent ici le plus grand rôle : le taudis, la mauvaise alimentation, l'absence de contrôle bactériologique des laits donnés aux nourrissons, l'alcoolisme, qui relèvent de l'hygiène générale.

La lutte antituberculeuse doit tendre à corriger les conditions sanitaires et économiques locales.

Dans les villes et dans les campagnes, il faut établir le carnet sanitaire des maisons pour remédier aux déficiences des logements.

Il faut se préoccuper de l'alimentation des enfants qui vont à l'école loin du domicile de leurs parents, et multiplier les cantines scolaires.

L'allaitement des nourrissons est le plus souvent artificiel. Le lait est fréquemment mauvais, parfois contaminé, car les vaches sont en mauvais état, 65 % de celles qu'on est obligé d'abattre pour mauvais état général sont tuberculeuses.

Les eaux d'alimentation sont mauvaises, elles manquent de sels calcaires et sont nettement agressives.

L'alcoolisme, qui se développe de plus en plus, est un puissant facteur dans l'étiologie de la tuberculose.

La lutte antituberculeuse dans de pareilles conditions ne donne que des résultats disproportionnés avec les sacrifices considérables qu'on fait pour elle. Les dépenses dans les établissements de prévention et de cure, les envois des enfants dans les colonies de vacances, sont trop souvent inutiles, car le malade ou l'enfant, s'il a chance d'être amélioré ou guéri, retombe fatalement du fait de son retour au foyer familial malsain.

Lutte contre le taudis, lutte contre l'alcoolisme, lutte contre la mauvaise alimentation, contrôle des laits, construction d'adductions d'eau potable.

Quand toutes ces améliorations ou ces innovations sanitaires auront été réalisées, on pourra constater les bienfaits de la formule antituberculeuse officielle : dispensaires, préventoriums, sanatoriums, visites à domicile d'assistantes sociales.

Dans un prochain article nous examinerons la question de la création de Centres de santé et la tendance des Hôpitaux à devenir le Centre des Œuvres sociales du département.

Paul GARNAL,
Membre du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur des Contributions indirectes est décernée à MM. Bayol, receveur sédentaire à Figeac; Sepp, contrôleur principal rédacteur chef des bureaux de Cahors.

Nous adressons nos bien vives félicitations à MM. Bayol et Sepp.

Un triste compatriote !

L'inspecteur de la Sûreté Sallet, de Bordeaux, a arrêté pour vols et recel les nommés Henriette Etchevers et Albert Rumeau. Celui-ci est né à Vayrac le 3 mai 1915. Une perquisition faite à son domicile a fait découvrir une grande quantité d'objets, tels que bijoux, argenterie, vaisselle, batterie de cuisine, linge, etc., le tout provenant de vols.

La fille Etchevers et Albert Rumeau ont été écroués à Bordeaux.

Marché du travail

La situation du marché du travail, dans le Lot, pendant la semaine du 10 au 15 août 1936, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 2 femmes.

Interlocaux : 6 hommes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes.

Le fonds municipal de chômage a secouru 2 femmes.

Vandalisme

Plainte a été portée au Parquet de Cahors par M. Louis Magne, propriétaire à Dardenne (commune de Vigan). En pénétrant dans son jardin il constata que 3 treilles avaient été tranchées.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie pour trouver le coupable de cet acte de vandalisme.

PHILIPPE GAUBERT A BIARRITZ

Parmi les saisons musicales de l'été, celle de Biarritz est toujours l'une des plus brillantes. Les amateurs sont très nombreux sur la fameuse plage basque et l'on compose pour eux des programmes de haute qualité, exécutés par un orchestre de 67 à 70 artistes recrutés parmi les meilleurs éléments de la capitale.

Il va de soi que notre célèbre compatriote, Philippe Gaubert, est chaque année prié de venir diriger quelques-unes de ces grandes séances.

Vendredi soir nous avons pu assister au deuxième concert donné sous sa direction et nous avons été aussi heureux que fiers de l'entendre acclamé par un public littéralement emballé.

Le programme était de choix : une Symphonie, de Chausson ; L'Après-midi d'un faune, de Debussy ; quelques morceaux de Wagner... Magistralement dirigées, toutes ces œuvres obtinrent un grand succès.

Mais c'est par un véritable triomphe que fut accueilli le poème symphonique de Philippe Gaubert : Au Pays basque. Cette pièce splendide que nous entendions pour la première fois, exprime avec une intensité émouvante l'âme du beau et pittoresque pays basque. Sous la baguette de son auteur, elle fut rendue avec une perfection émouvante, et Philippe Gaubert, ainsi que ses interprètes, furent littéralement acclamés.

Que le grand artiste reçoive ici les félicitations de ses compatriotes heureux et fiers de son magnifique succès.

LA « DIANE DU QUERCY »

Excursions collectives de septembre — Journée du Bas-Quercy : 6 septembre.

Cette journée du 6 septembre comporte un périple dans le Bas-Quercy, trop peu connu, pittoresque, riant, au pays des vieilles bastides, du chasselas, de la prune d'Agen, nous engageons vivement les touristes à y assister.

Nous en rappelons le programme :

Départ de Cahors : en auto ou car, à 9 h. le 6 septembre, 9 h. 3/4, Montcuq ; visite de la vieille tour des XI^e et XII^e siècles et causerie par M^{re} Courbès, notaire ; visite de l'abside de St-Hilaire, par M. le Curé Doyen. Auparavant, dès l'arrivée, à 9 h. 3/4, le Président de l'Association recevra les touristes sur la terrasse du Bosc. Midi, déjeuner de choix (plats locaux), hôtel du Midi, présidé par la Municipalité.

Vers 14 h., Lauzerte : splendide nid d'aigle, vieille place, marché couvert. Réception. Visite par M. Lamarche, agrégé des lettres, du Comité d'honneur de la Diane. Vers 15 h. 1/4, Château de Lauzerte, un des plus beaux du Bas-Quercy. Réception par M. le Marquis d'Escayrac. Archives renommées. Vers 16 h. 1/4, La Vernède : Réception par le chanoine Calvet, doyen de l'Institut Catholique de Paris, du Comité d'honneur. Très vieille crypte de Saint-Oreil. Vers 18 h., Castelnaud-Montrabat : vieille bastide du moyen âge. Réception par le Comité d'organisation, présidée par M^{re} Lacaze, conseiller général du Comité d'honneur, et M. Blamie, maire. Vers 19 h. 1/2, grand diner local. Vers 21 h. 1/2, salle de des fêtes : Causerie du chanoine Calvet, l'éminent conférencier que tout Quercynois voudra entendre, sur le Folklore du Bas-Quercy, suivie de Soirée régionaliste, montée par le Comité d'organisation avec amateurs locaux, Veillée quercynoise, reconstituée, poésies, chants patois, et Mlle Ganiayre, prix des Maitres du Chant français et Mlle Coudere. Coucher à Castelnaud ou Cahors.

Transports : Vu le prix fait par M. Capitaine, entrepreneur de transports à Lauzerte, deux cars, au prix de 0 fr. 15 le kilomètre, assureront les transports pour ceux n'ayant pas d'auto. Trajet : 70 à 90 km., selon que l'on couche à Castelnaud ou Cahors.

Inscriptions : Il faut évidemment que les places de car soient retenues à l'avance. Il est bon que les couverts et chambres le soient. Inscriptions reçues par correspondance : M. Calméjane, Le Bosc, Montcuq (Lot), et directement sur place aux mairies de Montcuq, Castelnaud et chez M. Capitaine, Lauzerte.

Les mouvements et mutations du personnel de l'enseignement

Interrogé sur la date à laquelle paraîtront les mouvements et mutations de personnel, le Ministre de l'Éducation nationale fait connaître qu'en raison, d'une part, de l'application de la loi votée récemment par le Parlement sur l'âge de la mise à la retraite des fonctionnaires, d'autre part, du doublement des classes secondaires au-dessus de trente-cinq élèves, ce mouvement, d'une importance exceptionnelle, subira cette année un retard dans sa date de publication.

A bord de l'« Oranaise »

Notre compatriote, Mme Denys Rey, du château de la Rue (commune de Rocamadour) rentra en France, à bord de l'« Oranaise », cargo qui a sombré mystérieusement au large des côtes d'Oran.

Cette terrible nouvelle a été apprise avec émotion à Rocamadour et dans la région où la famille Rey est fort connue et estimée.

L'OFFICE DU BLE DANS LE LOT

Il faut mettre en branle la lourde machine et c'est dans ce but qu'on a réuni samedi à la Préfecture « le Comité départemental d'organisation et de contrôle de la production et du commerce des céréales ». Cette première séance, qui sera suivie de bien d'autres, était présidée par M. Chaignier, secrétaire général.

La commission, désignée par le ministre de l'Agriculture est composée de 15 membres. Elle a élu son bureau. M. Courdresses, maire de Lalbenque, a été nommé président et M. Calmels, de la Société d'Agriculture du Lot, vice-président.

MM. Calmels, Courdresses et Passerieu ont été élus membres du Comité d'escompte, chargé du contrôle des avances de crédits aux coopératives.

MM. Bourrières, Lambert, Courdresses et Passerieu ont été élus membres du Comité des conflits, chargé d'arbitrer les désaccords pouvant surgir sur la qualité et les prix. En cas de non entente entre les membres de ce Comité, il a été décidé que la voix du président serait prépondérante.

Une proposition concernant le prix du blé a reçu l'approbation de la commission. Le prix a été fixé à 150 fr. le quintal. Le rendement du blé serait évalué pour le Lot à 360.000 quintaux.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Dans le cas de pertes de récoltes résultant d'événements extraordinaires (grêle, gelées, inondations, etc.) la remise ou la modération de l'impôt foncier afférent aux immeubles endommagés peut être demandée par pétition adressée au Directeur départemental des Contributions Directes du lieu de l'imposition, soit par le Maire lorsque les pertes frappent une partie notable de la commune, soit par les contribuables intéressés.

Aux termes de l'article 94 du règlement ministériel du 5 décembre 1935 sur les réclamations et dégrèvements en matière de contributions directes et taxes assimilées, ces demandes doivent être présentées à peine de forclusion.

Soit dans les quinze jours qui suivent les événements les ayant motivés ; soit trente jours au moins avant la date où commence habituellement l'enlèvement des récoltes en cause, suivant que l'un ou l'autre de ces délais est plus favorable aux réclamants.

Comme les cultivateurs victimes des sinistres, supportent seuls les conséquences de cette omission, leur attention est appelée sur la nécessité d'observer rigoureusement les formes et délais de présentation des demandes en remise d'impôt foncier pour pertes de récoltes.

Syndicat des Agriculteurs, Eleveurs, Expéditeurs, Producteurs, de la Vallée du Lot.

MM. les Membres du Syndicat sont informés que l'Assemblée générale annuelle aura lieu dimanche prochain, 30 août, à 16 heures (heure ancienne), mairie de St-Cyprien.

Ordre du jour : situation morale ; situation financière ; élection des membres du Comité ; questions diverses.

Vu l'importance de cette réunion où seront traitées toutes les questions ayant trait à la campagne du Chasselas, tous les adhérents sont instamment priés d'être présents. — Le Président : C. Borredon.

P.-O.-Midi

Le Baptême des Cloches de la Collégiale de Villefranche-de-Rouergue aura lieu le 6 septembre 1936.

Veillez noter qu'à cette occasion P.-O.-Midi délivrera les 5 et 6 septembre des billets spéciaux, aller et retour, à demi-tarif (avec minimum de perception de : 12 fr. en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 francs en 3^e classe pour les adultes ; 6 francs en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe pour les enfants de 3 à 7 ans), pour Villefranche-de-Rouergue, au départ des gares situées sur les sections de lignes de : Capdenac à Figeac, Cahors, Rodez et Salles-Courbatières, Lexas à Najac et Montauban, Albi à Rodez.

Billets valables jusqu'au 7 septembre à midi.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

A ROCAMADOUR

Toute la ferveur du passé... renaitra pour vous...

Pèlerinages du 8 au 15 septembre

Durant cette période P.-O.-Midi délivrera à destination de Rocamadour des billets spéciaux d'aller et retour, à demi-tarif avec minimum de perception de 12 francs en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 fr. en 3^e classe pour les adultes et de 6 fr. en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe pour les enfants de 3 à 7 ans) valables 2 jours, au départ des gares situées sur les sections de lignes de : Tulle, St-Denis-près-Martel à Brive ; St-Denis-près-Martel, Capdenac à Aurillac ; Flaujac, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Décazeville, Rodez à Capdenac et des gares de Martel, Souillac, Gourdon.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 26 — SAMEDI 29
DIMANCHE 30 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films

Un film de Fritz LANG

Le Maudit

Fernand GRAVEY, Lucien BAROUX

DANS

C'était un musicien

CAHORS

CHEZ LES BOULANGERS

Une réunion des Patrons boulangers du département a eu lieu lundi 24 août, au Café de Bordeaux, à Cahors, 150 boulangers étaient présents.

Après avoir écouté la lecture de la loi sur l'Office du blé, les explications furent données par M. Gay, directeur des Services agricoles et par M. Bourrières, secrétaire.

Puis un vœu a été émis : « Les boulangers des campagnes demandent à l'Administration des indirectes qu'il leur soit délivré un carnet de litres de mouvement afin de leur faciliter le ramassage au domicile du client des blés d'échange. »

L'examen des revendications des ouvriers boulangers, concernant le congé payé, l'augmentation des salaires a eu lieu ensuite en présence des délégués ouvriers.

Un accord complet a été fait, sanctionné par un contrat de travail qui a été approuvé à l'unanimité.

Ainsi s'est terminée cette réunion dans le calme et l'entente.

Dégrèvements d'impôts

Avis aux contribuables. — Les contribuables sont prévenus que le Contrôleur des Contributions Directes se rendra à la mairie de Cahors le 17 septembre 1936, à 16 heures, pour procéder avec les commissaires nommés par M. le Préfet et en présence du Maire, à la constatation des pertes occasionnées par suite de la gelée du 19 avril 1936.

L'internat de l'E.P.S.

L'Internat de l'École Primaire Supérieure de Garçons de Cahors fonctionnera en régie à la rentrée d'octobre prochain.

En raison du nombre limité de places pour les internes les parents qui désirent placer leurs enfants en pension dans cette école, doivent faire parvenir leur demande à M. le Secrétaire général de la Mairie de Cahors, avant le 15 septembre 1936.

Même pour ceux qui étaient déjà pensionnaires la précédente année scolaire et qui veulent continuer leurs études, la demande doit être renouvelée dans le même délai.

Dans la presse

Nous avons reçu le numéro d'un nouveau journal, Le Progrès, qui se définit républicain et socialiste. Nous lui adressons le salut fraternel.

Naissance

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme et M. Ichès viennent d'avoir une mignonne fillette qui a été prénommée Marie-Jeanne. Nos compliments au papa et à la maman, linotypiste à l'imprimerie du « Journal du Lot » et au bébé nos meilleurs vœux de bonne santé.

Hyménée

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Louise Cubaynes, ancienne linotypiste à l'imprimerie du « Journal du Lot », avec M. Escribe, instituteur. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Fête de Regourd

La fête de Regourd a obtenu son beau succès habituel. Il faut reconnaître que le beau temps l'a bien favorisée. Dimanche, dans la journée, et surtout dans la soirée, la foule des danseurs et des visiteurs fut considérable. Inutile de dire que l'entrain le plus gai ne cessa de régner durant ces jours de fête dans le coquet faubourg.

Aussi, les organisateurs de la fête furent vivement félicités, et c'était mérité.

Heurté par une moto

Dimanche matin, M. Bernard de Valon, avocat du barreau de Cahors, se rendait à bicyclette à sa propriété de Mirandol lorsque, au croisement de la route de Castelfranc-Luzech, il fut heurté par une moto pilotée par M. Rougé, d'Albas. M. de Valon fut projeté sur le sol. Relevé par des témoins de l'accident, il fut transporté à Prayssac, où il reçut les soins de M. le docteur Blanchès.

M. Bernard de Valon a été blessé à la tête et aux jambes. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt et complet guérison.

Accident du travail

Mlle Peyrilles, cambreuse à la Société d'éclairage électrique, s'est écrasée l'index de la main gauche, au cours de son travail. Elle a reçu les soins de M. le docteur Mendailles. 15 jours d'incapacité de travail.

Accident au dépôt

M. Reygnier René, ouvrier à la Cie du P.-O.-Midi, à Cahors, s'est blessé au pied gauche en démontant les sous-gardes d'une machine. Il a reçu les soins de M. le docteur Peindaries. 10 jours d'incapacité de travail.

En soulevant un madrier

En soulevant un madrier, M. Jean Arnaudet, charpentier, rue de Vayrac, à Cahors, s'est blessé aux reins. Douze jours d'incapacité de travail.

Non désinfection

Pour n'avoir pas désinfecté sa camionnette servant au transport des animaux, M. Armand Gauzin, propriétaire à St-Jean-d'Espinasse s'est vu dresser contravention.

Heurté par un cycliste

Mme Poujade, demeurant à Albas, se promenait sur la route, lorsque tout à coup, elle fut heurtée par un cycliste, fut projetée sur la route et a reçu plusieurs contusions.

Plus de cigarettes... Plus d'homme !

— Hé Jean Pierre ! C'est-y que tu retournes au village à c't'heure ?

— Mais oui, Mathurin, je retourne au village ; j'avais cherché les cigarettes au père et ses voltigeurs pour dimanche ; il dit que quand il n'a plus de tabac, il n'y a plus d'homme... et dame, comme la besogne presse, vaut mieux qu'on n'en manque pas.

— C'est des toutes faites qu'il prend ?

— Oui, des Gauloises bleues en caporal ordinaire à 2 fr. 50 le paquet. Moi, je préfère les Celtiques.

— Tu fumes donc des toutes faites, toi aussi ?... C'est à croire que vous avez gagné le gros lot, ma parole !

— Mais Mathurin, ça revient à peine plus cher, et c'est tellement pratique. Grâce aux toutes faites, on ne perd aucun brin de tabac et c'est si commode, quand on a les mains sales au boulot, une toute faite ! On n'a qu'à l'allumer et on la fume.

— Tu parles bien mon petit gars. Dis-moi, ça ne te dérangera pas de me porter un paquet de cigarettes ; des... voyons, comment tu appelles ça ?

— des « Celtiques » ?

— C'est ça, et combien ça coûte ?

— 3 francs le paquet de 20 cigarettes.

— C'est pas cher ; tiens voilà 6 francs, tu m'en porteras deux !

Et Jean-Pierre file vers le bourg, à toute allure, pour travailler la ferme en cigarettes de la Régie française, et en bons cigares Voltigeurs pour la récréation du dimanche.

PAUVRE ENFANT !

Le jeune Jacques Caput, âgé de 9 ans, originaire de Montreuil (Seine), était en vacances avec sa maman chez ses grands-parents, habitant Figeac. Samedi, son oncle devant faire une course à motocyclette dans les environs, le petit garçon insista beaucoup pour obtenir la permission d'aller avec lui. La maman après bien des résistances céda aux instances de son fils. Elle savait la prudence de son frère et finit par accorder la permission demandée.

Sur la route la moto fut heurtée par une automobile que pilotait M. Destruel, de Figeac. L'oncle et le neveu, précipités sur le sol, furent transportés à l'hôpital de cette ville. L'état du premier, bien que sérieux, n'inspirait pas de craintes immédiates. Mais le petit garçon avait la jambe gauche si abîmée qu'il fallut d'urgence le conduire à Cahors. Dans la nuit, le docteur Rougier dut procéder à l'amputation.

L'état de la petite victime, que veillait la maman désolée, reste grave et le père, resté à Montreuil, a été prévenu télégraphiquement.

Dans les finances

Notre jeune compatriote, M. Jean-Charles Dairic, est nommé rédacteur stagiaire à l'Administration centrale des finances. Nos félicitations à M. Dairic, qui est le beau-fils de M. Capus, industriel et juge au tribunal de commerce.

Moto contre camion

Samedi soir, un camion conduit par M. Bonnet, entrepreneur de transports, revenant de Maurs, rentrait à Bagnac, lorsqu'à un tournant de la route, une moto qui venait de Figeac, pilotée par M. Lherm, retraits, surgit devant le camion. M. Bonnet bloqua les freins, mais la moto qui marchait à une vive allure alla heurter le camion.

M. Lherm a été blessé à la tête, mais sans trop de gravité. La moto a été complètement détruite.

Camion contre voiture

Vendredi soir, au croisement des routes de la gare et de St-Denis, un camion a heurté la voiture attelée d'un cheval, sur laquelle se trouvaient M. Chambon, propriétaire, son fils et sa femme.

Le choc fut rude, la voiture fut renversée et les trois occupants furent projetés sur la route. M. Chambon et son fils n'ont eu que des contusions sans gravité. Il n'en a pas été de même pour la femme qui a été assez gravement blessée.

Contrainte par corps

M. Poncin, cultivateur à Aynac, était redevable d'une somme de 156 fr. à l'Etat, mais il ne se pressait pas pour la payer.

Les gendarmes se rendirent à son domicile pour le mettre en état d'arrestation. M. Poncin paya, et tout fut fini.

Le 31^e procès-verbal

Procès-verbal a été dressé à M. Moulle, hôtelier à Padirac, pour recollage des clients sur la voie publique. C'est le 31^e procès-verbal.

Trouvailles

Il a été trouvé un sac à main par M. Aguilvi ; une paire de lunettes par M. Cayrac ; une paire de gants par M. Vialard ; une casquette par Mlle Couderc ; une pompe de vélo par M. Tiercelin.

Arrondissement de Cahors

St-Paul-Labouffie

Syndicat des chasseurs. — Le Syndicat des chasseurs et propriétaires de Saint-Paul-Labouffie porte à la connaissance du public que la chasse est rigoureusement interdite sur le territoire de la commune à tous les chasseurs étrangers à la commune.

Un garde assermenté a été désigné ; il sera dressé procès-verbal aux contrevenants. — Le Président du Syndicat : B. LACAZE.

Montgesty

Aux anciens du 342. — Les anciens du 342^e R.I.T., qu'ils aient reçu leur carte de combattant ou qu'ils ne l'aient pas encore, sont invités à assister à la Réunion générale du groupement qui aura lieu à Agen le dimanche 30 août prochain, à 10 h. 50 (heure légale), dans une des salles de la mairie annexe, place de la Mairie.

Tous les anciens du 342^e ont intérêt à se rendre à cette réunion. Ceux du 2^e bataillon, pour conserver leurs droits acquis et ceux des 1^{er} et 3^e bataillons, pour bénéficier le plus tôt possible de la Carte de Combattant dont ils ne sont pas encore pourvus. — Jules DELFORT, Ancien Sous-Officier du 342.

Lauzès

Hyménée. — Nous apprenons le mariage de Mlle Henriette Maynard avec M. Carnajac, de Sabadel et de Mlle Yvonne Maynard avec M. Georges Vertut, de Lauzès.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Concots

Mariage. — On nous annonce le prochain mariage de notre compatriote M. Paul Andrieu, propriétaire, négociant en vins et conseiller municipal, avec Mlle Marie-Antoinette Cros.

Il paraît que la cérémonie doit avoir lieu à Assier, domicile de la future, le 1^{er} septembre. Félicitations.

Albas

La mort d'un héros. — Les lecteurs du « Journal du Lot » ont pu lire en deuxième page du numéro de vendredi, dans quelles héroïques conditions, le capitaine Astier de Villatte a trouvé la mort dans un accident d'aviation.

La lecture de sa citation à l'ordre du jour nous a vivement ému comme elle a également ému tous les Albasais.

Le capitaine Astier de Villatte était depuis deux ans devenu notre compatriote d'adoption en achetant la maison Jouffreau, située dans un cadre charmant, au port d'Albas. C'est là que cette belle famille se réunissait aux vacances et tous les voisins considéraient avec sympathie ces nouveaux habitants qui apportaient, dans ce joli coin de verdure, une note riante bien que très discrète.

Nous déplorons tous ici un si grand malheur, tout en admirant la si héroïque conduite du vaillant officier. Et nous sommes certainement l'interprète de toute la population en adressant à la famille du glorieux disparu nos attristées condoléances, en nous inclinant respectueusement devant une si grande douleur et un si héroïque souvenir. Et, dans ce deuil si cruel, nos sympathies vont également à Mme et M. Francès, libraires à Cahors, sœur et beau-frère du vaillant capitaine, parce que depuis longtemps déjà nos amis. — E. L.

Saux

Une promotion. — C'est avec le plus vif plaisir que les amis de Saux et des environs ont appris la distinction dont vient d'être l'objet leur compatriote et ami, M. le docteur Jean Peindarie. Nul, plus que lui, n'a mérité d'être promu Chevalier de la Légion d'honneur, car, à l'exemple de son regretté père, tous savent le dévouement qu'il apporte comme médecin aux soins des malades et connaît son désintéressement comme traitant.

Il est notre conseiller général. Il rend et a rendu des services à tout le monde, sans distinction de parti.

Nous croyons être l'interprète de ses amis du plateau en lui envoyant les plus chaleureuses félicitations. — D.

Fête votive. — Dimanche prochain, c'est la fête votive de chez nos voisins, à Tournon-d'Agenais.

Elle est ordinairement célébrée avec éclat, ne serait-ce que le couronnement des roses. Le civil et la religion sont associés pour cette solennité. C'est avec plaisir que tous les environs vont assister à l'imposante cérémonie.

Saux a possédé et possède encore des implantées qui ont bénéficié des libéralités du créateur, M. Dubruel, et qui tiennent à voir encore la solennité de la fête de Tournon.

Puy-l'Evêque

Carnet rose. — Nous apprenons la naissance d'un garçon, Jean-Paul, chez M. Gau, receveur de l'Enregistrement. Tous nos vœux avec nos meilleurs compliments.

Duravel

Succès universitaires. — Nous sommes heureux de faire connaître que M. Christian Géliot, fils de Mme et M. Géliot, adjoint au maire de Duravel, a été reçu au baccalauréat A et à l'examen des Hautes Etudes Commerciales avec le numéro 57 sur 150. Ajoutons, en outre, qu'il était le plus jeune des candidats.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ces succès.

Dans l'armée du Maroc. — M. Christian Géliot, frère du précédent, officier au Maroc, a quitté le bled où il était depuis trois ans, appelé auprès du Colonel Tinet.

Pendant son séjour dans la brousse, il a reconstitué la ville de Din-Douf qui était devenue inexistante, recherché et rappelé le caïd et les autorités, refait la bibliothèque, etc. Le principal camp porte le nom de « Camp Géliot ».

Il vient d'être décoré de la Médaille

coloniale du Maroc ; il suit les nobles traces de ses parents, notamment de son oncle : l'Amiral Joubert.

Grézels

Nécrologie. — Décès de Mlle Jeanne Barbot, à l'âge de 74 ans. Originaires de Toulouse, elle s'était retirée à Grézels où elle s'était attiré de nombreuses sympathies.

Nos bien sincères condoléances à sa famille.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Hôpital-hospice. — Le 27 septembre, il sera procédé à l'adjudication des travaux pour l'agrandissement de l'hôpital-hospice, en plusieurs lots :

1^{er} lot, maçonnerie, 125.014 fr. ; 2^e lot, charpente et menuiserie, 46.643 fr. ; 3^e lot, couverture et zinguerie, 36.383 fr. ; 4^e lot, plâtrerie, 29.815 fr. ; 5^e lot, serrurerie, 15.214 fr. ; 6^e lot, peinture et vitrerie, 20.149 fr. ; 7^e lot, canalisation, robinetterie, sanitaire, 18.829 fr. — Total : 292.407 fr.

Somme à valoir à répartir sur les dits lots et un ouvrage à réserver : 21.787 fr. 50.

Cautionnements : 1^{er} lot, 3.800 fr. ; 2^e lot, 1.400 fr. ; 3^e lot, 1.000 fr. ; 4^e lot, 900 fr. ; 5^e lot, 500 fr. ; 6^e lot, 600 fr. ; 7^e lot, 550 fr.

Laval-de-Cère

Route encombrée. — Le chemin G.C., n° 31, reliant Laval-de-Cère et Cahus, est depuis plus de deux mois très encombré aux lieux dits : les Quatre-Routes et Rocher-de-Capelle.

De la pierre a été extraite de ces deux carrières. Cassée depuis longtemps et amoncelée en hâte, elle occupe plus de la moitié de la plate-forme, et, de ce fait, gêne considérablement la circulation. Aux « Quatre-Routes », les manoeuvres sont imposées aux voitures qui désirent changer de direction. Au « Rocher de Capelle », le tournant est rendu très dangereux, car l'espace laissé libre vers l'extérieur de la boucle est si réduit que les dérapages sont à craindre. Les usagers de ce chemin verraient avec plaisir l'enlèvement de ces pierres et leur utilisation sur les routes voisines, où l'état de la chaussée les nécessite sans retard.

Carnet rose. — Les époux Mespoullé-Bessonnie, de Laval-de-Cère, viennent d'hériter d'un quatrième enfant, une fillette, prénommée Jeanne-Denise.

Nos compliments aux parents et nos vœux au bébé.

Saint-Céré

Foire. — La foire du 22, favorisée par le beau temps, a été importante. Les divers marchés étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués :

Boeufs d'attelage, 3.500 à 4.000 fr. ; vaches d'attelage, 2.000 à 2.800 fr. ; vaches laitières, 3.000 à 3.600 fr., le tout la paire ; veaux pour la boucherie, 5 à 5 fr. 50 le kilo, poids vif ; porcelets, 120 à 130 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

Poulets, 5,50 à 6 fr. ; poules, 4 à 4 fr. 50 ; lapins, 2 à 2 fr. 25, le tout le demi-kilo ; pigeons, 10 à 12 fr. la paire ; œufs, 4 fr. la douzaine ; beurre, 12 fr. le kilo.

Pêches, 5 fr. le kilo ; poires, 3 à 4 fr. le kilo ; melons, 2 à 3 fr. pièce. Prochaine foire le 7 septembre.

Latouille-Lentillac

Mort subite. — Mme Moncany Victorine, 73 ans, s'est évanouie dans les champs. Le soir, n'étant pas rentrée à son domicile, son mari et des voisins se mirent à sa recherche.

Ce n'est que le lendemain que le corps fut retrouvé par M. Lampes, propriétaire. M. le docteur Lassalle examina le cadavre et conclut à une mort naturelle due à une embolie.

A VENDRE D'OCCASION

Tuiles canal

Bon réemploi
S'adresser : Entreprise SOUPIRE, rue Emile-Zola, Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Foire. — Voici les cours pratiqués : Gros bœufs de travail, 5.000 à 6.000 francs ; jeunes bœufs, 4.000 à 5.000 francs ; bouillons d'élevage, 1.500 à 2.400 fr., le tout la paire ; vaches laitières, 2.000 à 3.000 fr. l'une ; porcelets, 150 à 200 fr. la pièce.

Volailles : poules, 4 fr. ; poulets, 5 fr. 25 ; canards, 4 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 8 fr. ; grosse espèce, 12 fr. la paire ; lapins, 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo ; œufs, 3 fr. 50 à 4 fr. la douzaine ; beurre, 14 fr. le kilo.

Couzu

Accident de la route. — En circulant à bicyclette, M. Noël Pagès a été victime d'un dérapage qui a occasionné sa chute sur le sol. Il a été contusionné à un bras, mais heureusement sans trop de gravité.

Nos bons vœux de guérison.

St-Germain-du-Bel-Air

Foire. — Notre foire du 22, une des plus petites de l'année, a été peu importante ; beaucoup de vacanciers, ce qui a donné un peu d'activité. Le foirail aux bœufs était assez garni. Quelques transactions aux mêmes cours. On cotait : bœufs de boucherie, de 200 à 210 fr. les 50 kilos ; bœufs d'attelage, de 3.500 à 4.500 fr. ; bouillons, de 2.000 à 3.000 fr., le tout la paire.

Les porcelets en légère hausse. Poules, de 3,50 à 4 fr. ; poulets de grains, de 5,50 à 6 fr. ; canards, de 4 à 4 fr. 25 ; lapins, 1 fr. 50, le tout la livre. Œufs, 4 fr. la douzaine. Oies pour l'élevage, de 60 à 70 fr. la paire. Beaucoup de jardinage, peu de melons.

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Roger Boissoles, cultivateur, domicilié au Mas-de-Bouygues, commune de St-Germain, avec Mlle Léonie-Henriette Gervais, sans profession, domiciliée à Labastide-Murat.

Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Thédirac

Décès. — Nous apprenons le décès de Viguié Léon, à l'âge de 57 ans. Le défunt, grand blessé de guerre, était né et domicilié à Cours (Lot).

Sentant sa santé décliner, il était venu, depuis un mois à peine, chez sa fille et son gendre, M. Davy, facteur-receveur.

En cette pénible circonstance, nous adressons à sa veuve, à sa fille et son gendre, à sa petite-fille, l'expression de notre sympathie, et nous nous inclinons devant la dépouille de cette victime de la guerre.

Souillac

Hyménée. — Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Jacqueline Crozat, de Souillac, avec M. Cambes, commis du Trésor à Gourdon.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Obsèques. — Vendredi ont été célébrés les obsèques de M. Léon Delvert, décédé à l'âge de 60 ans. Une nombreuse assistance parmi laquelle se trouvaient les membres de la Société de Secours mutuels Saint-Martin et une délégation des anciens combattants de la Grande Guerre a suivi le convoi funèbre au cimetière.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Pinsac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Madeleine Delpech, fille de l'excellent maire de Pinsac, avec M. Rayjal Jean-François, dessinateur aux usines Carnaud, à Paris.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

A VENDRE

RENSEIGNEMENTS

Des bourses à l'Ecole de Chauffage Industriel (E.C.I.)

L'Ecole de chauffage Industriel dispose de bourses d'études définitives ou de parts de bourses provenant soit du Ministère de l'Education Nationale (Enseignement Technique), soit de l'Office National des Combustibles Liquides, soit du Conseil Général de la Seine et de la ville de Paris, soit de l'Office Central de Chauffage Rationnelle, et ce pour :

1^o) La plus prochaine session pour ingénieurs ou assimilés, se tiendra : du lundi 14 septembre au samedi 17 octobre 1936

2^o) La session suivante, affectée aux Agents Techniques, Contremaitres ou Chefs de Chauffage chargés du contrôle ou de la conduite d'Installations génératrices de vapeur se tiendra : du mardi 3 novembre au samedi 28 novembre 1936

Les personnes qui voudraient poser leur candidature à l'une de ces bourses sont priées d'écrire le plus tôt possible à l'Administrateur-Directeur de l'O.C.C.B. (5, rue Michel-Ange, Paris, 16^e).

Il est rappelé que l'enseignement de l'E.C.I. a pour but de répandre les principes et les méthodes pratiques d'utilisation rationnelle des combustibles et par suite de faire réaliser des économies de consommation dans les installations à conduire.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 15

En Espagne

De Madrid. — Le ministre de la guerre communique que les troupes loyales seraient à 7 kilomètres de Huesca et à 11 kilomètres de Taruel.

De Saragosse. — Les troupes nationales ont occupé le village de Puebla de Valver.

De Madrid. — Cinq officiers qui participent à l'insurrection de Madrid sont condamnés à mort.

Les colonnes loyales qui assiègent Grenade se trouvent à Almonacid, à 4 kilomètres de la ville. Un grand nombre de soldats ont déserté les rangs rebelles et ont gagné la Sierra Nevada où ils se sont présentés aux officiers des milices républicaines.

Les insurgés ont lancé deux attaques à Guadarrama, au nord de Madrid. Ils ont été repoussés avec de lourdes pertes. Deux avions rebelles de bombardement ont été abattus.

De Gibraltar. — Le commandant de la garnison de La Linea a annoncé, cette nuit, que les insurgés se sont emparés de Malaga, mais le quartier général rebelle d'Algésiras n'a pas confirmé la nouvelle.

De Barcelone. — Le vice-amiral Biney, commandant les navires anglais dans les eaux espagnoles a été reçu par Compagnon, en présence du consul anglais.

Au Maroc

De Casablanca. — Le général Barreau, commandant de l'aviation A.O.F. a passé quelques heures à Casablanca, avec Des Moines Roosevelt, gouverneur de Landon et le consul anglais.

Pelletier Doisy qui doit assurer pendant 2 ans le commandement de l'aviation A.O.F. a passé quelques heures à Casablanca. Avec M. Des Moines Roosevelt, gouverneur de Landon, il se rencontrera le 1^{er} septembre pour discuter la situation créée par la sécheresse des Etats du Ouest.

Le procès de Moscou

De Moscou. — Les 16 terroristes du procès des contre-révolutionnaires trotskistes et zinoviévistes, condamnés à mort, ont été fusillés, leur apitoyé ayant été repoussé par le Comité central exécutif.

A VENDRE

Chienne de chasse
« Briquet », 2 ans
S'adresser au Bureau du Journal

PERDU

Il a été perdu une veste de fillette, en laine bleue. Prière rapporter ou aviser Bureau du Journal. Recompense.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve ROBERT Guillaume ; Monsieur et Madame ROBERT Elie et leur fille, à Prayssac (Lot) ; Monsieur et Madame ROBERT Roger et leurs enfants, à Plessis-Robinson (Seine) ; Les familles THOURON, CAZABONNE, MERIC, LAMOURE, VIGUIE, MIRABEL, LAPORTE et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Guillaume-Louis ROBERT
Retraité du Crédit Lyonnais

« Je ne pouvais plus me relever... sans faire un effort douloureux lorsque j'étais baissé tellement je souffrais de courbatures et de lumbago, à tel point que depuis un mois il m'était devenu impossible de jardiner, écrit M. Auguste Marion, rue de Strasbourg, Châteauroux. Je me suis mis à prendre des cachets Gandol et au bout de quelques jours, j'ai retrouvé toute ma souplesse. » Tel est l'effet habituel du Gandol qui empêche l'accumulation des déchets uriques dans les articulations : 12 fr. 75. Ttes pharmacies Orliac à Cahors.

Marcelle FRANCE

Recevrà à l'Hôtel TERMINUS
le vendredi 28 et le samedi 29 août
à partir de 9 heures du matin

A VENDRE

Cheval, 10 ans
doublé ponev, très doux, conduit par un mutilé, avec jardinière et harnais, état neuf, toutes garanties ; à tout besoin de culture, prix modéré.

S'adresser à M. BENNET
1, rue du Rempart, CAHORS

Maison à vendre

à Cabessut
Libre de suite
avec petit jardin et granges, électricité
2^e petite propriété, route d'Arcambal
Bas prix
S'adresser Bureau du Journal

ETUDE

DE
Maitre Pierre TRIADOU
Notaire à Cahors
83, Boulevard Gambetta, 83

VENTE

DE
FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître TRIADOU, Notaire à Cahors, le premier août mil neuf cent trente-six, Monsieur Marcel MAZET, boucher, et Madame Denise-Sylvie BOSCAMERIC, son épouse, demeurant ensemble à Cazemondenard (Tarn-et-Garonne), ont vendu à Monsieur Raymond LACAZE, boucher, et Madame Paule POIRIER, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, un fonds de commerce de Boucherie (éléments corporels et incorporels), exploité à Cahors, dans un magasin sis au rez-de-chaussée d'un immeuble portant le numéro deux sur la Place Gallemard.

Domicile a été élu en l'étude de Maître TRIADOU, Notaire à Cahors, ou tout créancier pourra faire opposition sur le prix, jusqu'à l'expiration des dix jours consécutifs à la présente insertion.

Une première insertion de cette vente a été faite dans le Journal du Lot, n° du 7 août 1936.

Une insertion spéciale a été faite dans le bulletin annexe du Journal Officiel, n° du 15 août 1936.

Pour deuxième avis.
P. TRIADOU.

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR
MAX DU VEUZIT

« La vérité, reprit-elle plus doucement, c'est que mon grand-père n'a pas pardonné à ma mère, qu'il n'a jamais revue... Il a ignoré jusqu'à sa mort existence et moi... je ne désire rien recevoir de lui... »

— Oui... Evidemment... Quoi qu'il soit tout de même votre grand-père ! Il fit entendre un petit sifflement moqueur.

— Le drôle de bonhomme ! Tout le mal, en réalité, vient de lui. Sans son despotisme, j'aurais pu vraiment épouser votre mère ! Mais ne prétendait-il pas régir la vie entière de sa fille et la contraindre à obéir à toutes ses volontés ?

— Il portait intérêt à l'avenir de son enfant, celui-là, observa Gysie un peu sèchement, car il lui était pénible que l'artisan de son malheur pût se décharger de ses responsabilités sur l'aïeul dont on avait piétiné les volontés.

— Il portait intérêt ? C'est une façon de parler ! répliqua de Wriss qui, sans y paraître, pesait tous les mots prononcés par la jeune-fille. Le

juge Chauzoles aurait peut-être mieux fait de s'en désintéresser... comme moi ! précisa-t-il, avec un coup d'oeil ironique vers la visiteuse.

« Mais, continua-t-il, en reprenant sa gravité, comment pouvez-vous dire qu'en venant me trouver en Hollande, aujourd'hui, vous obéissiez aux ordres de votre mère, puisque celle-ci est morte il y a vingt ans ! »

— Elle a laissé pour moi une lettre et un cahier où elle m'expliquait sa vie... ma naissance... son mariage... la légation... l'église... son doux roman de jeune mariée. Ma pauvre petite mère s'était rendu compte qu'elle ne vivrait pas longtemps... Le chagrin de votre départ la minait peu à peu... elle avait voulu que je n'ignore rien de ce qui la concernait : « Pour ma fille, quand elle aura vingt ans », avait-elle écrit... »

— Et elle vous a dit de venir me trouver ?

— Oui... De vous rechercher et de vous rejoindre. Elle voulait que ce fut vous qui m'éleviez... triste cadeau qu'elle me faisait là... à vous aussi... d'un père comme vous et d'une fille telle que moi !... Mais elle ne savait pas... Elle ne s'est jamais rendu compte que nous n'étiez pas ce que vous disiez être... Alors, elle avait confiance... Elle n'a jamais douté de vous !

Avec un certain raffinement, Gysie insistait sur ces détails. Elle voyait de Wriss un peu pâle et très grave et elle avait conscience de lui

faire du mal, malgré son apparente insensibilité et peut-être même à cause d'elle.

Devina-t-il le jeu cruel qui guidait la visiteuse ? C'est probable, car il l'interrompit un peu vertement :

— Cessez donc de vous plaindre dans ces détails morbides et revenez aux faits : votre mère vous a raconté tout ce qui la concernait, dites-vous ?

— Oui, dans le journal de sa vie.

— Ce journal est-il long ?

— Un cahier d'une cinquantaine de feuilles.

— Et ce cahier ? Vous l'avez là ?

— Non...

— Vous ne l'avez pas pris avec vous ?

Elle hésita, n'ayant pas l'habitude de mentir. Et puis, ce père au ton autoritaire l'intimidait.

PALMOLIVE

Nettoie-Adoucit-Embellit!



RIEN QUE DES HUILES VÉGÉTALES — AUCUN COLORANT — PAS DE GRAISSE ANIMALE

Bibliographie

Vient de paraître, à l'Argus — Doyen des Bureaux d'extraits de Presse de France et de l'Étranger — la nouvelle Edition, la septième de :

« Langue française du Monde entier ».

C'est un volume très documenté, genre de travail unique, classé méthodiquement, contenant plus de 15.000 noms de Périodiques différents en langue française, dont chacun d'eux posséderait un exemplaire.

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ

37, rue Marbeuf, Paris (8^e)
Abonnement 50 fr. par an ; le N° 5 fr
Numéro spécimen antérieur gratuit sur demande

Sommaire du N° 158 — Septembre 1936

Trois voyages avec cartes et magnifiques photographies : A travers la Guinée Française : Ses beautés naturelles, son peuple, ses bananes, son or et ses diamants, sa capitale Conakry et une figure de pionnier : de Sanderval, roi du Fouta-Djallon, par MM. Valtaud, Spitz, Blondel et Mme Rodrigue. — Dans le Maroc espagnol, en temps de paix, par Léon de Chechaouen. — Au Mozambique Portugais : hier et aujourd'hui, par Mme Alice Guilbon.
Les Canadiens en France : Le Mémorial de Vimy.
Ici est né, ici est mort, ici repose... ou

René Caillé dans son pays natal, texte de Valtaud (sépias de G. Mériot).

Les ailes françaises : de Paris à Tananarive, par René Lefèvre. — Les cent traversées de l'Atlantique Sud. — En A.E.F., Dakar, Pointe Noire.

Les grands problèmes du jour : Vu de la rue Marbeuf, par Stanislas Reizler. — Vers une solution plus généreuse du problème colonial français, par Nicolas Valroff. — Algérie, Tunisie, Maroc où la France devant l'Islam, par le Diplôme.

L'amitié franco-syrienne, par Essaire. — Les revendications coloniales allemandes vues du Cap et de Bruxelles, par J. Rousseaux.

Au Tonkin : Poissons et pêches.

Le Transsaharien : Observations sur le terrain, par Roux-Berger.

Le Groupe Colonial du Touring-Club de France : Le Syndicat des grandes chasses coloniales, par A. de la Chevasserie.

Hygiène et santé : Ce que tout le monde doit savoir du cancer (suite) par le Docteur Trautmann. — Si on est malade à la Guadeloupe...

Economie impériale. — Pour un « impérialisme colonial », par Henri Bobichon. — L'A.O.F., toujours en progrès.

La Fédération des Syndicats de la Production agricole de la France d'Outre-Mer, par G. Boussenoit. — La situation des bois coloniaux français en 1935.

Arts et expositions : Le Salon de Dakar 1936.

Les livres : par le « Chartiste ».

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

P.-O.-Midi
Pour vos bonnes nuits de voyage !
P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.
Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe : « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Pour permettre aux voyageurs qui traversent Paris de se décharger de leurs bagages à main, les Grands Réseaux de Chemins de fer ont organisé un service spécial de transport de ces colis de gare d'arrivée à gare de départ de Paris.

Les bagages à main remis à l'arrivée, à la consigne désignée d'une gare télé de ligne, sont transportés, sur demande, dans un très bref délai, à la consigne au départ d'une autre des principales gares parisiennes moyennant un versement de 1 franc par colis avec minimum de 4 francs par envoi.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents des gares et aux bureaux de renseignements.

Plaisirs d'été P.-O.-Midi
Un voyage enchanteur aux Pyrénées

Train des Pyrénées Centrales pour Luchon (2^e et 3^e classes), à nombre de places limité. — 60 0/0 de réduction.

Partant dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août 1936 de Brive à 1 h. 37 ; arrivée à Luchon à 7 h. 25. Retour individuel par les trains du service régulier à partir du 1^{er} septembre.

Prix des billets aller et retour pour Luchon : au départ de Brive : 2^e classe : 90 fr. ; 3^e classe : 60 francs.

Billets d'excursions au départ de Luchon pour la visite des Pyrénées. Réduction 60 0/0.

Billets complémentaires avec 50 0/0 de réduction, délivrés au départ des principales gares de tous les Réseaux français pour permettre de rejoindre le train spécial.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares.

Plaisirs d'été P.-O.-Midi
Le charme saisissant des Pyrénées ariégeoises, les beautés grandioses du Pays Cerdan, à la portée de tous grâce au Train des Pyrénées de l'Est (2^e et 3^e classes), à nombre de places limité, 60 0/0 de réduction.

Partant dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août 1936, de Brive, départ 1 h. 37 ; Ax-les-Thermes, arrivée 7 h. 22 ; La Tour-de-Carol, arrivée 8 h. 40 ; Font-Romeu, arrivée 9 h. 56. Retour individuel par les trains du service régulier, à partir du 1^{er} septembre.

Prix des billets aller et retour de Brive à Font-Romeu, par Ax-les-Thermes, 2^e classe : 100 francs ; 3^e classe : 70 francs. Validité 8 jours (faculté de prolongation).

Billets complémentaires avec 50 0/0 de réduction, délivrés au départ des principales gares de tous les Réseaux français pour permettre de rejoindre le train spécial.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares.

N'abrégez pas

SOYEZ "DANS LE TRAIN" PRENEZ LE TRAIN

Avec le train la plus lointaine des villégiatures est à une nuit de Paris. Vous y arriverez déjà reposé... Et votre auto peut prendre le train avec vous.

VOS VACANCES

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

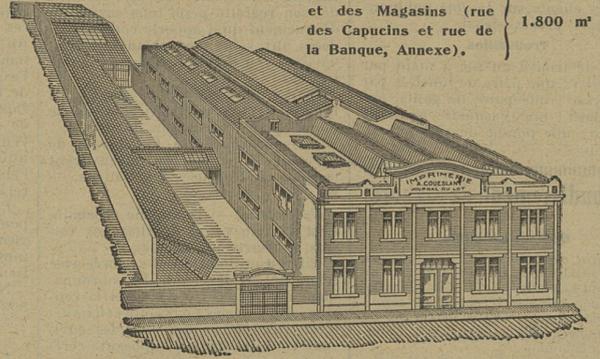
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
OMNIB.	EXP.	MIXTE RAPIDE	EXP. RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE RAPIDE	EXP. RAPIDE	CAHORS	LIBOS	LIBOS	LIBOS	LIBOS	LIBOS
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	TOULOUSE... d.	4 53	8 35	13 25	CAHORS	6 29	15 20	18 56	18 56	18 56
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 50	21 22	MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	14 6	Mercuès	6 43	15 34	19 10	19 10	19 10
LIMOGES arrivée	15 31	0 24	1 47	Caussade	6 50	10 27	9 35	Douelle (Arrêt)	6 47	15 33	19 14	19 14	19 14
LIMOGES départ	15 45	0 27	1 52	Labenne	7 26	11 5	—	Parnac	6 54	15 46	19 22	19 22	19 22
BRIVE... arrivée	17 1	1 13	3 18	Cieure	7 34	11 13	—	Luzech	7 1	13 52	19 23	19 23	19 23
BRIVE... départ	8 31	17 7	1 49	Sept-Ponts	7 44	11 22	—	Castelfranc	7 12	16 3	19 33	19 33	19 33
Gignac-Cressensac	8 39	13 4	18 37	CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 9	Puy-l'Évêque	7 16	6 7	19 43	19 43	19 43
SOULLAC... dép.	9 13	36 17	44 18	Espère	8 13	—	10 13	Duravel	7 24	16 15	19 51	19 51	19 51
CAZOULES	9 13	43	19 2	St-Denis-Catus	8 27	—	19 17	Soturac-Touzac	7 31	16 22	19 58	19 58	19 58
La Chap.-d-Mareuil	9 13	48	19 6	Thédirac-Peyril	8 40	—	19 39	Fumel	7 38	16 29	19 58	19 58	19 58
Lamothe-Fénelon	9 22	57	19 15	Dégagnac	8 53	—	19 51	LIBOS	7 48	16 39	20 16	20 16	20 16
Nozac	9 31	4	19 24	Saint-Clair	9 2	—	19 58						
GOURDON... dép.	9 44	14 18	6 19	GOURDON (1) d.	9 10	—	20 6						
Saint-Clair... dép.	9 53	14 28	6 19	Nozac	9 23	—	20 17						
Dégagnac	10 3	14 38	19 42	Lamothe-Fénel.	9 30	—	20 24						
Thédirac-Peyrilles	10 13	14 48	19 52	La Chap.-de-Mar.	9 38	—	20 32						
Saint-Denis-Catus	10 23	14 58	20 11	CAZOULES	9 45	—	20 38						
Espère	10 31	15 6	20 18	SOULLAC... dép.	9 51	—	20 44						
CAHORS... arrivée	10 40	15 18	41 20	Gignac-Cressens.	10 4	—	21 21						
CAHORS... départ	11 51	17 56	18 45	BRIVE... a.	10 57	—	11 50						
Sept-Ponts	12 2	18 7	3 25	BRIVE... d.	11 58	—	16 39						
Cieure	12 17	18 22	—	PARIS... (A.) arr.	18 52	—	23 23						
Labenne	12 24	18 29	—	PARIS... (O.) arr.	19 4	—	23 35						
Caussade	12 52	18 59	19 25										
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45										
TOULOUSE... arr.	16 35	20 35	5 7										

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.